

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 19 octobre 2026

CHIFFRE À RETENIR

2,7%

La prévision de croissance de l'économie tunisienne en 2026,
selon le gouvernement (contre 3,3% dans la loi de finances)

Tunisie

Le gouvernement revoit à la baisse sa prévision de croissance pour 2026, attendue à 2,7%

Avec la parution du projet du Budget économique pour 2027, le gouvernement a révisé ses prévisions économiques pour 2026 et présenté ses perspectives pour 2027. La croissance devrait ainsi s'établir à 2,7% en 2026, soit une révision à la baisse de 0,6 point par rapport aux prévisions de la LF 2026. Cet ajustement s'explique notamment, selon le gouvernement, par les performances décevantes de certains secteurs clés (phosphates et énergie), ainsi que par la persistance des pressions liées au changement climatique et aux incertitudes de la conjoncture économique mondiale. Pour 2027, les autorités tablent néanmoins sur une accélération de la croissance à 3,1%. Les prévisions d'investissement ont également été revues à la baisse pour 2026, avec un taux d'investissement qui devrait atteindre 15,5% du PIB, en recul de 0,5 point

par rapport aux estimations initiales. Une remontée à 16,4% du PIB est toutefois attendue en 2027, avec la montée en puissance du Plan National de Développement 2026-2030. L'inflation se stabiliserait à 5,3% en 2026, avant de refluer légèrement à 5,2% en 2027. En revanche, les perspectives extérieures se détérioreraient sensiblement en 2026, avec un déficit courant de la balance des paiements attendu à 3,9% du PIB, contre 2,3% en 2025.

Le gouvernement souhaite conclure des contrats d'objectifs avec les entreprises et établissements publics

Dans une [circulaire](#) publiée le 17 octobre 2026, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, cheffe du gouvernement, demande aux établissements et entreprises publiques d'élaborer des contrats d'objectifs pour la période 2026-2030. Elle appelle les entreprises à renforcer leur viabilité financière, améliorer la qualité de leurs services et consolider leur contribution au développement économique et à la justice sociale. Pour

inciter les responsables d'établissements et entreprises publiques à améliorer leurs performances sur ces critères, le gouvernement annonce la mise en place d'un nouveau modèle de financement de ces organismes qui reposera sur la conditionnalité des transferts budgétaires publics aux résultats obtenus. Les contrats d'objectifs devront être élaborés en se basant sur les estimations du PND 2026-2030, les politiques sectorielles et les réalisations sur la période 2023-2025. Le gouvernement demande également aux entreprises d'inclure des objectifs de réformes structurelles et globales pour garantir leur viabilité financière et réduire le recours aux financements de l'Etat. Sont notamment cités la rationalisation des dépenses d'exploitation et de gestion, la maîtrise des coûts de production et de prestation de services, l'amélioration de la productivité, et enfin la mobilisation des ressources disponibles et le développement des ressources propres.

Entrée en service de la station de dessalement d'eau de mer de Sousse

La station de dessalement d'eau de mer de Sousse est opérationnelle depuis le 17 octobre 2026. Cette station est la quatrième installation de ce type en service en Tunisie après celle de Djerba, mise en service en 2018, et celles de Sfax et Gabès, opérationnelles depuis 2024. Cette infrastructure représente un investissement d'environ 130 M TND (environ 39 M€). L'inauguration de cette station de dessalement intervient dans un contexte de stress hydrique croissant mettant sous tension les ressources en eau, particulièrement dans les zones littorales. Les ressources hydriques du centre-est de la Tunisie reposaient jusqu'ici à 80% sur le système de transferts d'eau depuis le nord du

pays, complété par le barrage Nebhana et les ressources des forages profonds transférées depuis le gouvernorat de Kairouan. Les récents épisodes de sécheresse ont rappelé la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau de la région aux conditions climatiques. Cette nouvelle station de dessalement devrait donc permettre de diversifier et sécuriser les sources d'approvisionnement hydrique. Elle devrait fournir un débit supplémentaire de l'ordre de 600 litres par seconde, soit 50 000 mètres cube par jour, extensible à 100 000 m³/jour. Le PDG de la Sonede, Abdelhamid Mnaja, assure que cela devrait permettre de subvenir à l'essentiel des besoins en eau en période de stress hydrique, et ainsi limiter la nécessité de recourir à des restrictions d'approvisionnement.

La STEG lance un appel d'offres pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MWac à Béni M'hira, financée par la BERD et le Fonds pour les technologies propres

La STEG a publié le 13 octobre un [appel d'offres](#) (AO) international pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MWac à Béni M'hira (gouvernorat de Tataouine). Ce projet, financé par un prêt de la BERD de 30 M€ complété d'un prêt de 20 M€ du Fonds pour les technologies propres (CTF) hébergé à la Banque mondiale, comprendra un système de stockage d'énergie par batteries (BESS) d'une puissance de 10 MW et d'une capacité de 20 MWh, connectée au réseau électrique national, ainsi que les ouvrages et équipements nécessaires à l'évacuation de l'énergie produite, à savoir un poste haute tension 33 KV/225KV et une ligne aérienne haute tension 225KV d'une distance d'1,2 km. Cet AO fait suite à un été marqué par de

nombreux délestages et s'inscrit dans le [plan d'action énergétique](#) présenté par la STEG le 9 octobre dernier en conseil des ministres, destiné à renforcer rapidement les capacités du système électrique. Le délai d'exécution du projet est fixé à 18 mois et les offres sont attendues au plus tard le 10 décembre 2026, via le portail électronique de la BERD.

Libye

La Chambre des représentants (CDR) approuve à l'unanimité la ratification de l'accord de délimitation maritime entre la Libye et la Turquie, signé en novembre 2019

Ce mardi 20 octobre, les députés de la Chambre des représentants, basée à Benghazi, ont voté à huis clos et à l'unanimité la ratification du [mémoire de délimitation maritime conclu en novembre 2019 entre la Libye et la Turquie](#). Cet accord délimite les zones économiques exclusives (ZEE) des deux pays et pourrait ouvrir la voie à des activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans les zones concernées. Le vote a été salué par les principaux acteurs politiques libyens (Armée Nationale Libyenne, Gouvernement d'Unité Nationale et Haut Conseil d'Etat), ainsi que par la Turquie. La Grèce, Chypre, l'Égypte et Israël l'ont en revanche rejeté, estimant qu'il porte atteinte à leurs droits souverains, tandis que l'Union Européenne a « profondément regretté » cette ratification.

Eni et la NOC achèvent le projet Bouri Gas Utilization, qui devrait accroître l'approvisionnement en gaz du marché domestique libyen et les exportations vers l'Europe

La compagnie pétrolière nationale libyenne (NOC) et Eni ont [annoncé](#) le 19 octobre le démarrage des opérations du projet Bouri Gas Utilization, sur le champ offshore de Bouri, à l'ouest du pays. Développé via Mellitah Oil & Gas, la coentreprise des deux partenaires, le projet repose sur l'installation d'un module de récupération du gaz issu de la production pétrolière qui était jusqu'alors torché. Il devrait permettre d'alimenter le marché domestique à hauteur de 700 M m3 de gaz supplémentaires par an (soit environ 5% de la production annuelle de gaz naturel en Libye), afin de répondre aux besoins du secteur électrique, et de dégager des volumes additionnels pour l'export vers l'Europe via le gazoduc GreenStream. Eni estime par ailleurs que le projet permettra d'éviter environ 1,5 Mt d'émissions de CO₂ par an. Pour rappel, les exportations de gaz de la Libye vers l'Italie ont reculé à 1 Md m3 en 2025, contre 2,5 Md m3 en 2023. Eni indique que Bouri s'inscrit dans une stratégie plus large d'augmentation de la production de gaz, avec notamment le développement des structures A&E, également destiné au marché domestique et à l'export.

Le Bureau d'audit détaille le montant des flux pétroliers au 15 octobre après un différend entre la BCL et la NOC

À la suite d'une controverse entre la Banque centrale de Libye (BCL) et la National Oil Corporation (NOC) autour des revenus pétroliers perçus au cours de la première moitié du mois d'octobre, le Bureau d'audit a publié un [communiqué](#) pour clarifier la situation. Selon lui, les recettes pétrolières encaissées sur les comptes de la NOC auprès de la Libyan Foreign Bank (LFB) ont atteint 1,4 Mds\$ sur la période. Sur cette somme, 865 M\$ ont été affectés au compte des hydrocarbures afin de couvrir les besoins du marché local. Les transferts effectués par la

banque vers les comptes de la BCL se sont quant à eux élevés à 577 M\$. Pour rappel, la BCL [avait indiqué](#) que les recettes pétrolières effectivement créditées sur ses comptes ne dépassaient pas 361 M\$ au 14 octobre tandis que la NOC [avait fait état](#) de transferts de 1,2 Mds\$ au 13 octobre vers le compte souverain ouvert auprès de la LFB. Saluant le communiqué du Bureau d'audit, la NOC a défendu le mécanisme financier en vigueur, qui prévoit notamment des déductions destinées à financer les importations de carburants avant le transfert du solde à la BCL. Selon le Bureau d'audit, une commission réunissant des représentants des principales institutions concernées a été chargée de rapprocher les chiffres et d'harmoniser les rapports financiers.

Selon la BAfD, le conflit au Moyen-Orient devrait avoir des effets différenciés sur la position extérieure du pays

Le 5 août, la Banque africaine de développement (BAfD) [a publié](#) son rapport pays 2026 sur la Libye, qui analyse notamment les répercussions économiques du conflit au Moyen-Orient sur le pays. Selon la BAfD, ce conflit devrait avoir des effets

contrastés sur la position extérieure de la Libye. Du côté des exportations, l'impact sur les ventes de pétrole brut – environ 95% des exportations totales et principalement dirigé vers les marchés européens (78 à 85%) – devrait rester limité, tandis que la hausse des cours du pétrole pourrait générer des revenus supplémentaires. Cependant, la Libye peine à profiter des prix favorables en raison d'infrastructures vieillissantes, d'une capacité de stockage limitée et de besoins de financement importants pour les investissements de la NOC, estimés à 3 ou 4 Mds\$ par an. De plus, les risques sécuritaires et la fragmentation institutionnelle compliquent la coordination et freinent l'augmentation de la production. Inversement, le canal d'importation reste fortement exposé aux chocs externes. La dépendance de la Libye aux importations – notamment pour les biens essentiels comme la nourriture (environ 80% de la consommation intérieure) – la rend vulnérable aux perturbations de l'approvisionnement mondial. Les tensions géopolitiques amplifient ainsi les pressions inflationnistes, notamment dans le contexte de dépréciation du LYD. Selon la BAfD, cette dynamique pourrait accroître les risques d'insécurité alimentaire.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	57,3		62,7		62,9	
Croissance du PIB réel, en %	2,7	+0,2 pp	2,4	+0,3 pp	2	+0,4 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	9,8		8,9		8,8	
Taux d'épargne, en % du PIB	6,5		4		3,5	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	0 pp	5,5	-1 pp	6,3	-0,9 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,3	0 pp	-8,6	-1,2 pp	-7	-0,3 pp
Recettes publiques, en % du PIB	29,0		29,0		28,6	
Dépenses publiques, en % du PIB	34,2		37,6		35,6	
Dettes publiques, en % du PIB	81,7	+0,5 pp	86,1	+1,2 pp	89,8	+1,1 pp
Solde courant, en % du PIB	-3,3	-0,5 pp	-4,9	-0,8 pp	-5,3	+0,4 pp

Source : WEO d'octobre 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'avril 2026.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T2 2026	2,3%	-0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2026	14,9%	-0,1 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Septembre 2026	5,6%	+0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 10/10/2026	6 677 M TND	+4,1% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 10/10/2026	7 166 M TND	+4,7% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 21/10/2026	92 jours	-14 jours
USD/TND	Au 19/10/2026	3,00	+2,36%
EUR/TND	Au 19/10/2026	3,36	-1,60%*

* Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.

Sources : INS, BC

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	44,7		56,9		55,7	
Croissance du PIB réel, en %	15,9	0 pp	3,3	-3,4 pp	2,9	-1,6 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1		24,2		23,5	
Taux d'épargne, en % du PIB	-		-		-	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	0 pp	14,1	+3,6 pp	16,1	+5,9 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-30,5	+0,6 pp	-22,5	-1,6 pp	-23,6	+0,2 pp
Recettes publiques, en % du PIB	71,2		70,2		68,0	
Dépenses publiques, en % du PIB	101,7		92,7		91,6	
Dette publique, en % du PIB	153,8		125,2		132,1	
Solde courant, en % du PIB	1,1	+4,9 pp	0,9	-3,2 pp	0,4	-1,3 pp

Source : WEO d'octobre 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'avril 2026.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.